



LA NEWSLETTER FI

N° 41 - Janvier 2017

Bonjour,

- ✦ **Les changements réglementaires AIRCREW de l'EASA** ne sont pas faits à la demande de la FFA comme on peut l'entendre ici où là. Le rôle de la FFA a été de faire comprendre à l'EASA qu'il existait une autre voie hors ATO pour ses aéroclubs « organismes déclarés » et de négocier avec la DGAC pour imaginer et mettre en œuvre le DTO. Dans son rôle, il revient maintenant à votre fédération d'aider ses clubs à devenir DTO, en particulier avec la diffusion d'un guide pratique FFA pour le passage en DTO.
- ✦ **On entend aussi que la politique de sécurité serait optionnelle.** Certes, nous ne parlons plus dans le DTO de SGS mais tout repose sur une meilleure sécurité au travers d'une véritable politique à mettre en place dans nos aéroclubs. La sécurité n'étant pas une option, ce sera également le rôle de la FFA d'accompagner ses clubs en expliquant le processus, en mettant à leur disposition les outils adaptés et, au titre de bonnes pratiques fédérales, en incitant les clubs à mettre en place un correspondant prévention sécurité spécifique.
- ✦ **L'ATO FFA** vient de compléter les formations qu'il propose en intégrant la possibilité de faire des séminaires de réactualisation RSFI.
Comme pour les formations FE, les inscriptions RSFI et le paiement se font en ligne sur le site FFA.
Retrouvez [ICI](#) le calendrier des stages 2017.
- ✦ **De l'avis de tous, le séminaire FI du 14 janvier à Paris** a permis de répondre aux interrogations de nos FI. Vous avez la possibilité de retrouver l'ensemble des présentations et la vidéo de la journée sur la page « [Instructeurs](#) » du site FFA.
- ✦ **La commission médicale de la FFA** dispose désormais d'un [espace](#) sur le site FFA. Tous les aspects sont abordés (Aptitude/Inaptitude, médecins agréés, normes, sport et compétition et une FAQ), permettant ainsi de disposer des références dans le domaine médical.
- ✦ **La nouvelle version du didacticiel météorologique, créée par Météo France et l'Ecole Nationale de la Météorologie**, à destination des usagers aéronautiques a été mise en ligne le 6 décembre dernier. Retrouvez la sur <https://aerodidact.enm.meteo.fr/>.
- ✦ **Connaissez-vous le 191 ?** Il s'agit du nouveau numéro de téléphone d'urgence aéronautique à utiliser si vous êtes témoin ou victime d'un accident aéronautique. Retrouvez [ICI](#) les visuels à afficher dans votre aéroclub.
- ✦ **Retrouvez [ICI](#) l'affiche du mois** de la commission formation. Son thème : La surveillance du ciel.
- ✦ **Deux nouvelles fiches pratiques [ICI](#)** sur les responsabilités pénale et civile des FI/FE.

Bons vols et meilleurs voeux,

La Commission Formation de la FFA.

